



ገብረ ማርያም ትምህርት ቤት
Lycée Guébré-Mariam
Addis-Abeba Ethiopie

Relevé de décisions

Commission hygiène et sécurité

Lundi 5 septembre 2022 à 17h30

1. Port du masque :

- le faire reposer sur la base du volontariat des élèves, des familles et des personnels
- retirer les plaques de séparation en plexiglass
- Continuer à porter une grande attention à la ventilation des classes et au nettoyage des surfaces

2. Agressions sexuelles à la maternelle du LGM

Ces incidents très graves sont dûs à un individu isolé et ne reflètent pas le climat de l'établissement. Après une analyse collective de la situation, les problèmes suivants ont été identifiés :

- **la lourde responsabilité de l'ASEM** : car elle a introduit son enfant de 6ème à la maternelle et a manqué à son devoir de surveillance. Une mesure conservatoire a été prise à son encontre dans l'attente d'une procédure disciplinaire.
- **la place des enfants du personnels dans l'établissement à recadrer** :
 - un mail sera envoyé à l'ensemble des personnels, pour rappeler que les enfants du personnel doivent se conformer aux mêmes règles que les autres élèves
 - une note de la direction sera remise également aux personnels de surveillance (ASEM, Assistants d'éducation et agents de service) contre signature attestant de la prise de connaissance
 - il sera rappelé l'existence de la garderie en élémentaire et sa gratuité pour les enfants du personnel
 - des punitions seront appliquées aux élèves récalcitrants et leurs parents seront convoqués.
- **une organisation de la surveillance des enfants sur la pause méridienne à améliorer** :
 - l'organisation spatiale de la surveillance avec un adulte par zone est maintenue

- un problème a été identifié sur la surveillance du couloir par un adulte qui doit également s'occuper des des petits soins et donc s'absenter quelques minutes du couloir.
 - Une réflexion sur le rangement des lunch box par les élèves de maternelle qui doivent se rendre en autonomie dans le couloir sera conduite
 - la consigne de la fermeture des salles de classe à clef sera rappelée à l'ensemble des enseignants
- **un taux d'encadrement des élèves à augmenter de manière sensible :**
 - par l'embauche de 4 AED et le lancement du recrutement potentiel de 4 services civiques internationaux
 - par l'appel au volontariat des Professeurs des écoles en contrat local pour venir renforcer l'effectif de surveillance de la pause méridienne en HS (actuellement 3 ont répondu positivement)
 - par la réintroduction d'une participation des professeurs des écoles à la surveillance des récréations
 - par l'affectation à la vie scolaire de deux personnels de service pour l'encadrement des enfants aux toilettes
 - par un changement des horaires de la pause méridienne à échelonner à partir de 11h30 (après une étude de faisabilité)
 - par le décalage de la pause méridienne dans le secondaire pour certaines classes sur la tranche 11h-12h afin de limiter que tous les élèves du secondaire se retrouvent en pause en même temps.
 - par une répartition des après-midis en maternelle par niveau (8 PS-MS le lundi et le mercredi et 5 GS le mardi et le jeudi) à partir de la rentrée 2023
- **une qualité de la surveillance à améliorer par une formation des AED sur l'ensemble du lycée**
- **un encadrement des personnels en charge de la surveillance à renforcer par:**
 - un rappel du cadre réglementaire et des responsabilités effectué à la pré-rentrée par la direction
 - un rappel à l'ordre général à renouveler
 - des rappels individuels à l'encontre des personnels qui font preuve de manquement professionnel puis des sanctions disciplinaires en cas de récidive et d'absence avérée de motivation.
 - une réflexion à conduire autour de la création d'un poste de responsable administratif vie scolaire maternelle en charge de l'encadrement de tout le personnel de surveillance de la pause méridienne mais aussi du contact avec les familles et de la gestion au quotidien du petit matériel
- **une réponse éducative à apporter qui s'inscrit dans la durée et à l'échelle de l'ensemble de l'établissement par :**
 - une action ciblée sur les maternelles à la rentrée à partir des ouvrages qui sont venus enrichir le fond documentaire de la bibliothèque de l'école
 - la décision de faire de l'année 2022-23, **l'année du respect et de l'égalité filles-garçons**
 - la réalisation d'une vaste enquête à l'échelle de l'établissement en direction des élèves d'élémentaire et du secondaire et des personnels (**enquête locale de climat scolaire**). Cette enquête est pilotée par le ministère de l'éducation nationale français. Elle permettra d'avoir une photographie précise du climat scolaire au lycée Guébré Mariam.

- l'élaboration progressive d'un parcours éducatif de santé permettant de **conduire des actions visibles et communes à un niveau** autour des thématiques du respect du corps, de l'égalité filles-garçons, du consentement, de l'éducation à la vie affective, de la lutte contre le harcèlement,...
 - par la mise en place d'un projet de vie scolaire à l'échelle de l'établissement avec une proposition d'activités sur la pause méridienne et après les cours : activités culturelles, clubs, activités sportives, aide aux devoirs,...
 - par la construction à moyen terme d'un protocole de protection de l'enfance à l'échelle de l'établissement en lien avec le médecin de l'ambassade et les autorités locales.
- **une communication en direction des parents sera élaborée dans les prochains jours afin de les rassurer :**
 - La direction affichera sa volonté de transparence et de tolérance zéro face à de tels actes
 - elle présentera les grandes lignes des réponses abordées au cours de la CHS.